



BULLETIN D'ADHESION SAISON 2019/2020

NOM : Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Téléphone fixe : Téléphone portable

E-mail :

Je souhaite adhérer à l'Association des Randonneurs des Pays d'Orange (ARPO) et m'inscrire à (cocher l'activité ou les activités choisies selon certificat médical de l'année) :

- L'activité randonnée pédestre ;
- L'activité marche nordique ;
- L'activité rando-santé ;

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association et je m'engage à les respecter. Je règle la cotisation ainsi que la licence fédérale (F.F.R.P.) annuelle : 45 € pour la saison 2019/2020 + 8 € si abonnement à la revue rando-passion.

Le dossier d'adhésion à remettre au Secrétariat doit être complet pour permettre l'établissement de la licence et l'assurance à la Fédération. Il se compose des pièces suivantes :

- Bulletin d'Adhésion et de Droit à l'Image dûment complété et signé ;
- Chèque de 45 € (montant de la cotisation annuelle) à l'ordre de l'ARPO, ou 53 € si abonnement à la revue.
- Certificat médical, datant de l'année 2019, de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, et ou marche nordique, et ou rando-santé.

Nous traitons vos données personnelles conformément à la R.G.P.D. et les transmettons à la Fédération pour obtention de votre licence. Ces données ne sont pas communiquées par l'ARPO à des tiers, et en aucun cas à des fins publicitaires ou commerciales.

N.B. : Randonneurs, ayez toujours sur vous : carte d'identité, carte vitale, licence F.F.R.P. et trousse de secours personnelle, photocopie de vos prescriptions médicales.

Fait à..... le.....

Scannez moi



SIGNATURE de l'adhérent

BULLETIN “DROIT A L’IMAGE”

A remplir et renvoyer AVEC le bulletin d'adhésion

- L'association publie sur son site Internet des photos et des séquences filmées des randonnées, des séances de marche nordique, des séances de rando-santé et des sorties. Elles relèvent de la communication interne à l'Association.
- L'association communique également avec les médias, lors de journées d'associations, de critériums, communiqués de presse, panneaux d'information sur des stands etc....
- Afin de pouvoir gérer ceci dans le respect de la vie privée de chacun, l'association a besoin des informations suivantes ; elles ne concernent que les photos et séquences filmées dans le cadre de ses activités :

- J'autorise la diffusion de mon image sur le Blog de l'ARPO dans les pages accessibles aux membres et au grand public.
- Je n'autorise pas d°

- J'autorise la diffusion de mon image dans les « rassemblements », stands lors de manifestations
- Je n'autorise pas d°

N.B. Dans le cas où j'ai répondu « j'autorise », je garde la possibilité de m'opposer à la publication d'une photographie déterminée. Cette autorisation peut être annulée à tout moment.

NOM :

Prénom :

Fait à.....

Le.....

SIGNATURE de l'adhérent :